

Note accompagnatrice de la carte interactive des zones minières militarisées aux Kivus

Steven Spittaels & Filip Hilgert



Recherche: Steven Spitaels & Filip Hilgert
Mise en page : Anne Hullebroeck

Anvers, août 2009

Photo couverture : livraison de wolframite à un comptoir à Butembo (Photo : IPIS avril 2009)



« Cette publication est financée par l’Africa Conflict Prevention Pool Fund, une initiative conjointe du gouvernement britannique pour prévenir et réduire les conflits en Afrique subsaharienne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d’IPIS et ne reflète pas nécessairement la position du gouvernement du Royaume-Uni »

Les auteurs tiennent à adresser leurs remerciements aux organisations partenaires suivantes pour leur contribution essentielle à la présente recherche :

- BEGEM
- Fopradi
- Assodip
- Groupe Jérémie
- SEDI
- GADHOP

Les auteurs tiennent à adresser leurs remerciements aux organisations suivantes pour leur aide à la présente recherche :

- Division des Mines Nord-Kivu
- Division des Mines Sud-Kivu

Résumé

La carte MiMiKi constitue une première tentative systématique d'élucider la question des profits tirés par des groupes armés de l'industrie extractive à l'est de la RD Congo. La carte interactive contient des informations sur la localisation des mines, la présence des groupes armés dans les puits miniers ainsi qu'un nombre d'autres variables. Si les analyses les plus récentes portant sur cette question ont démontré que les richesses minérales relatives de la région ne constituent pas la cause première du conflit armé dans les deux provinces du Kivu, leur rôle dans le financement des groupes armés est par contre incontestable. En raison de cette situation, des entreprises occidentales achetant des minerais provenant de la région des Grands Lacs ont été visées par des ONG internationales qui leur ont demandé de mettre en place un système complet de due diligence. Face aux appels croissants en faveur d'une régulation plus stricte du secteur, la liste des sites miniers dans les deux provinces du Kivu est un outil indispensable.

La carte MiMiKi est une photographie instantanée de la situation telle qu'elle se présentait au cours de la période allant de mai à juillet 2009.

Tous les groupes armés déployés dans la région tirent directement profit des activités minières. Des groupes armés sont positionnés dans plus de la moitié des sites repris sur la carte MiMiKi, où ils tirent des revenus (complémentaires). Les FARDC contrôlent une partie des sites miniers les plus importants et ne rechignent pas à intervenir eux-mêmes dans les activités minières de plusieurs de ceux-ci.

Les FDLR sont particulièrement actives dans l'extraction de l'or. Il existe des différences marquantes dans le niveau de leur implication dans les activités minières. Certaines unités des FDLR contraignent les gens à travailler pour elles tandis que d'autres ne semblent pas importuner la population locale et se contentent d'être impliquées dans le commerce des minerais.

Après son intégration dans les FARDC, l'accès du (ex-) CNDP aux mines a manifestement augmenté. La carte MiMiKi indique que les (anciens) soldats du CNDP ont instauré leur propre système de taxation dans les centres miniers qui sont sous leur contrôle.

La carte MiMiKi ne montre qu'une partie seulement du secteur minier, à savoir l'extraction des minerais. Afin de déterminer si des entreprises occidentales achètent des minerais congolais dont des groupes armés pourraient tirer profit, il faut établir toute la chaîne commerciale. C'est pourquoi, IPIS a ajouté à la carte MiMiKi un tableau reprenant des informations portant sur les activités des comptoirs officiels en 2008.

Notons que la carte MiMiKi est à ce stade incomplète et qu'il faut donc la considérer comme un travail en cours. A ce jour, plus de 200 sites miniers en activité – dont les plus importants – ont été localisés sur la carte. Il reste encore sur la carte quelques lieux non couverts (zones pour lesquelles IPIS ne dispose pas d'information de première main).

Table des matières

Introduction	5
PARTIE 1 : Comment IPIS a-t-il réalisé la carte et quelle est la valeur des données sous-jacentes ?	6
PARTIE 2 : Pourquoi deux annexes ont-elles été ajoutées et quelles informations contiennent-elles?	9
PARTIE 3 : Quelques découvertes remarquables	11
PARTIE 4 : Usages possibles de la carte en vue d'une régulation du secteur minier	13
Annexe 1 : Liste des abréviations	15
Annexe 2 : Comment utiliser les cartes interactives <i>MiMiKi</i> et <i>Concessions</i>	16

Introduction

Ce texte se propose de servir de guide au lecteur qui désire faire usage de la carte interactive des zones minières militarisées des deux provinces du Kivu (*MiMiKi*). Cette carte date du 7 août 2009 et est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ipisresearch.be/mining-sites-kivus.php>.

La carte *MiMiKi* constitue une première tentative systématique de jeter un éclairage sur la question des profits tirés par des groupes armés du secteur de l'industrie extractive à l'est de la RD Congo¹. On a beaucoup dit et écrit à ce sujet tant dans la presse que dans des rapports compréhensifs². Cependant, on dispose de peu de connaissances systématiques de la situation sur le terrain. Face aux appels croissants en faveur d'une régulation plus stricte du secteur, la liste des sites miniers dans les deux provinces du Kivu est incontournable. Si l'on entend concevoir et mettre en place des systèmes de contrôle, tels que la certification, il est nécessaire d'identifier et de cartographier toutes les activités minières dans les deux provinces du Kivu.

Notons que la carte *MiMiKi* est à ce stade incomplète et qu'il faut donc la considérer comme un travail en cours. A ce jour, plus de 200 sites minières en activité – dont les plus importants – ont été répertoriés sur la carte. Il reste encore sur la carte quelques points aveugles (des zones pour lesquelles IPIS ne dispose pas d'informations de première main). Dans le Nord-Kivu, cela comprend (des parties de) l'ouest et sud du Lubero et le nord du Walikale. Dans le Sud-Kivu, les points aveugles sont (des parties de) Kabare, le nord-ouest et le sud de Shabunda, l'ouest de Mwenga et le nord-ouest d'Uvira³.

La carte *MiMiKi* présente une photographie instantanée de la situation de mai à juillet 2009. Dans la seconde partie de 2009, la situation pourrait bien évoluer dans plusieurs zones minières. Avec l'opération Kimya II contre les FDLR et les Mayi-Mayi renégats lancée en juillet, le contrôle sur certains sites minières connaîtra sans aucun doute des changements, particulièrement dans le Sud-Kivu. L'offensive Umoja Wetu de janvier 2009 dans le Nord-Kivu a montré que les mineurs ont tendance à fuir les régions où se déroulent des opérations militaires et que les FDLR perdent plusieurs sites minières sous leur contrôle au profit des FARDC.

Cette note accompagnatrice se divise en trois grandes parties. Dans une première partie, nous abordons la méthodologie de recherche à laquelle nous avons eu recours pour concevoir la carte. Elle comprend une description des variables qui ont été intégrées dans la carte ainsi qu'une explication des sources utilisées.

La seconde partie décrit les deux annexes de la carte *MiMiKi* : le tableau 'Comptoirs 2008' et la carte des concessions. Le contenu des deux annexes y est abordé et leur plus-value pour la carte *MiMiKi* y est expliquée.

Dans une troisième partie, des observations marquantes de la part des auteurs sur la carte ainsi que sur les annexes y sont ajoutées.

La quatrième et dernière partie traite de l'utilisation possible de la carte *MiMiKi* pour aborder la question des zones minières militarisées.

¹ En raison de diverses contraintes, IPIS a décidé de limiter sa carte interactive aux deux provinces du Kivu. Le trafic des minerais dans l'est de la RDC dépasse bien évidemment cette région. Il englobe l'or, le coltan et la cassitérite dans le Nord du Katanga et l'or, le coltan, la cassitérite et le diamant dans l'est de la Province Orientale et dans l'est du Maniema. De nombreux minerais provenant des provinces avoisinantes atterrissent dans les capitales des deux provinces du Kivu, Goma et Bukavu. Bien que les problèmes de sécurité soient moins graves en dehors des Kivus, des milices armées continuent d'opérer dans plusieurs régions. En conséquence, pour donner une image complète des zones minières militarisées à l'est, il faudrait ajouter sur la carte des parties de territoire des provinces avoisinantes.

² Parmi les rapports les plus récents, on peut mentionner :

- Global Witness, *Face à un fusil, que peut-on faire ? La guerre et la militarisation du secteur minier dans l'est du Congo*, juillet 2009, 115 pp.
- Enough, *A Comprehensive Approach to Congo's Conflict Minerals*, Rapport de Enough, avril 2009, 20 pp.
- Garrett N. & Mitchell H., *Trading Conflict for Development. Utilising the trade in minerals from Eastern DR Congo for development*, Resource Consulting Services Report, avril 2009, 52 pp.
- Garrett N., *Walikale. Artisanal Cassiterite Mining and Trade in North Kivu. Implications for poverty reduction and security*, rapport du CASM, juin 2008, 88 pp.
- Spittaels S. & Hilgert F., *Cartographie des motivations derrière les conflits : le cas de l'Est de la RDC*, rapport cartographique d'IPIS, mars 2008, 41 pp.

³ Certaines de ces zones chevauchent le Parc National de Kahuzi-Biega qui compte plusieurs sites minières artisanaux. Malheureusement, les gardes-parc de l'ICCN ne se sont pas montrés très coopératifs vis-à-vis du travail d'IPIS.

PARTIE 1 : Comment IPIS a-t-il réalisé la carte et quelle est la valeur des données sous-jacentes ?

En raison du manque d'informations géographiques précises, la plupart des données reprises sur la carte sont nouvelles. Elles ont été récoltées par des équipes de chercheurs locaux travaillant pour des organisations indépendantes. En raison du vaste territoire à couvrir et le peu de temps dont nous disposons pour le faire, cinq équipes différentes ont été engagées et chacune d'entre elles a employé plusieurs chercheurs. Les chercheurs, équipés de GPS et de questionnaires (voir ENCADRE 1), ont fourni les informations d'ordre géographique et thématique sur les mines reprises dans la carte, sauf contre-indication⁴.

ENCADRE 1 :

Echantillon du questionnaire (« Fiche de mine »)

- Nom :
- Localisation (village, groupement, collectivité, territoire) :
- Coordonnées géographiques :
- Ressources :
- Nombre de travailleurs (creuseurs, porteurs, etc.) :
- Estimation de la production quotidienne/hebdomadaire/mensuel par minerai :
- Les comptoirs connus pour acheter des minerais sur le site (travaillent-ils via un négociant et si oui, lequel?) :
- Qui est le propriétaire du terrain ? Qui détient la concession minière ?
- Présence de groupe(s) armé(s) :
- Qui commande le(s) groupe(s) armé(s) ?
- Quel est leur business sur le site ? (Taxent-ils les creuseurs? Creusent-ils eux-mêmes ? Forcent-ils les gens à travailler pour eux? Engagent-ils des équipes de travailleurs sans recourir à la force? Gèrent-ils le site et les autres activités? Sont-ils payés par d'autres pour assurer la sécurité du site? etc.)

Le grand avantage que nous avons eu en travaillant avec diverses organisations et équipes est d'avoir pu faire travailler celles-ci dans les régions dont elles sont originaires. Par conséquent, elles ont pu se baser sur leurs propres réseaux et contacts dans la région, ce qui leur a permis de pénétrer dans des sites là où d'autres chercheurs n'auraient pas pu avoir accès et de parler à des gens qui n'auraient jamais répondu aux mêmes questions si elles avaient été posées par un étranger, en particulier par un blanc.

Le désavantage de cette approche réside dans le fait que des données récoltées par une multitude de chercheurs sont plus susceptibles de contenir un plus grand nombre d'inconsistances en raison d'« habitudes de recherche » diverses développées par les équipes engagées⁵.

Dans les territoires de Walikale et de Lubero, la localisation de nombreux sites miniers ne repose pas sur des données géographiques exactes⁶. Ces sites étaient trop importants pour ne pas les inclure sur la carte mais se sont révélés très difficiles d'accès en raison de leur éloignement ou de leur insécurité voire des deux. Dresser la liste des activités minières en RDC est une tâche extrêmement ardue (ENCADRE 2).

⁴ Dans les quelques cas où les chercheurs locaux d'IPIS n'ont pas pu déterminer la position exacte d'un site minier, la localisation du site (ou du village le plus proche) est basée sur des données cartographiques existantes (GPS ou non). Dans le tableau d'informations (voir plus loin) de chaque site minier, une rubrique intitulée 'Source géographique' (angl. 'Geographic source') indique si la localisation est définie par des données GPS ou non. Les données thématiques dans le tableau d'informations proviennent à chaque fois des chercheurs locaux d'IPIS.

⁵ Certains chercheurs ont par exemple clairement répondu à certaines questions de manière plus méticuleuse qu'à d'autres en raison de l'importance qu'ils leur accordaient. Cette méticulosité variait parfois entre chercheurs. Ces attitudes n'ont pu être corrigées une fois les équipes rentrées de mission et leur rapport intérim envoyé.

⁶ Dans le territoire de Walikale, de nombreux sites sans coordonnées GPS ont été regroupés sous le nom de leur village de support respectif (sv : angl. 'Support village') ou dans un point central du groupement dans lequel on sait qu'ils sont situés. Dans le sud du Lubero, plusieurs sites de ce genre ont été regroupés dans un point central de deux zones plus grandes.

ENCADRE 2

Quiconque désire travailler sur cette question est confronté aux défis suivants :

- Les sites miniers sont nombreux et dispersés.
- Les mineurs artisanaux travaillent souvent dans des régions reculées accessibles seulement à pied au bout de plusieurs jours de voyage.
- L'activité minière peut facilement se déplacer d'une région à l'autre. Des nouveaux sites sont régulièrement découverts, des mines oubliées sont redécouvertes et des mines existantes sont abandonnées.
- L'insécurité persistante qui règne dans la région rend encore plus difficile la tâche de cartographier des sites miniers dans l'est du pays. La situation de conflit empêche les équipes de chercheurs de voyager librement dans la région. Par ailleurs, cela a affaibli la capacité des institutions étatiques de surveiller le secteur, réduisant l'utilité de celles-ci en tant que source d'information.

Étant donné la situation extrêmement compliquée sur le terrain et les compromis méthodologiques auxquels IPIS a dû recourir afin de récolter suffisamment de données en un court laps de temps, on comprendra que la carte *MiMiKi* n'est pas un exercice de sciences exactes. La carte est très certainement incomplète (certaines données sur les sites les plus insécurisés et les plus éloignés manquent) et peut même contenir un certain nombre d'erreurs. Toutefois, en tenant compte de l'urgence et de la difficulté de l'exercice, IPIS estime que ces manquements sont secondaires eu égard à la multitude d'informations de valeur que la source contient. La carte doit être comprise comme un premier point de référence sérieux auquel l'on pourra ajouter de nouveaux éléments et précisions.

La carte interactive *MiMiKi* contient des informations sur un nombre de variables. Les informations apparaissent sur des tableaux d'informations en cliquant sur les symboles des mines. Pour chaque site minier, la carte montre :

Le(s) nom(s) de la mine

Une mine peut porter le nom d'un village, d'une rivière, d'un numéro de concession ou de tout élément géographique marquant dans la zone. Parfois les noms proviennent de surnoms (souvent porte-bonheur ou porte-chance). Certaines mines ont plusieurs noms. Habituellement, les puits individuels des sites miniers ont des (sur-)noms à eux qui ajoutent à la confusion.

La localisation de la mine

La carte *MiMiKi* montre des informations portant à la fois sur la localisation géographique et administrative de la mine. La localisation géographique est indiquée en degrés décimaux. Sur le plan administratif, le territoire, la collectivité, le groupement et le village dans lesquels les zones minières sont situées sont identifiés. Dans les deux provinces du Kivu où il n'y a pas de districts, le territoire étant l'unité administrative située directement sous la province. Les autres unités sont listées selon leur rang administratif. Parfois, nous avons également ajouté la localité, qui est une unité administrative entre le groupement et le village.

Les ressources qui sont extraites

Dans la plupart des sites, on extrait principalement un seul minerai, dans d'autres, on en extrait plusieurs. Dans le second cas, nous les avons classés et numérotés par ordre d'importance (de 1 à 3). Les quatre principales ressources dont il est fait commerce dans les Kivus sont la cassitérite, le coltan, la wolframite et l'or. L'extraction d'autres ressources est marginale. Le coltan et la wolframite sont souvent extraits avec la cassitérite. L'or est généralement extrait séparément.

Le nombre de travailleurs

Le nombre des travailleurs repose sur les estimations des équipes de chercheurs qui ont visité le site et sur les chiffres avancés par le PDG de la mine⁷. En dehors des mineurs qui constituent le plus grand groupe, les estimations comprennent d'autres travailleurs qui participent au processus d'extraction. Même si la production d'un site minier n'est pas exactement fonction du nombre de travailleurs présents, ce nombre donne une indication relativement correcte de son importance.

⁷ Dans les sites miniers artisanaux, le soi-disant Président-Directeur Général (PDG) est la personne qui gère la mine. Celui-ci a acquis le droit d'exploiter le site et engage des mineurs pour y travailler. C'est pourquoi il est la source d'information la plus fiable sur le nombre de mineurs actifs sur le site (qui le paient).

La présence des groupes armés

La carte *MiMiKi* indique si un groupe armé est présent sur le site minier ou si du moins il fréquente celui-ci. En raison de rapports continus sur les profits illégaux que les FARDC retirent des activités minières, leur présence sur les sites miniers y est également mentionnée. Par ailleurs, chaque fois que c'était possible, nous avons essayé de faire la distinction entre les unités des FARDC qui ont existé avant et après l'intégration du CNDP et du PARECO en mars 2009. Il est possible que de multiples groupes soient présents. Pour chaque groupe, nous avons indiqué le nom de son commandant (quand il était connu) et l'impact du groupe sur l'activité minière, en accordant une attention particulière au comportement prédateur.

Notons aussi que l'on ne connaît souvent que le prénom ou le surnom des commandants.

Détenteur du titre – Structure de propriété de la mine

La majorité des mines dans les deux provinces sont situées dans une zone de concession pour laquelle une entreprise (ou une personne) détient un permis de recherche ou d'exploitation (titre ou droit minier), accordé par le Cadastre Minier. Cependant, seul un petit nombre de ces entreprises sont en réalité présentes sur les sites se trouvant dans leur concession. Dans ce cas, il arrive parfois que d'autres entreprises, qui sont présentes sur les sites, prétendent détenir un permis qu'ils n'ont pas. Dans la plupart des cas, les sites miniers sont gérés selon un système traditionnel de droits fonciers. Des chefs coutumiers de tribus ou de clans et des familles qui étaient les premiers occupants d'un site revendiquent ces droits et lèvent généralement leurs propres taxes sur les activités minières. Sur la carte, nous avons dressé la liste à la fois du détenteur du titre officiel, s'il y en a un, et des propriétaires terriens coutumiers.

Les comptoirs et les négociants acheteurs

Nos équipes de chercheurs se sont entretenues avec des mineurs dans chacun des sites miniers qu'ils ont visités. Parfois, les creuseurs qui travaillent dans ces mines savent à qui leur production du jour ou de la semaine est vendue (soit par leurs soins, soit via des intermédiaires)⁸. Ces informations offrent une perspective intéressante sur la chaîne commerciale. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'on ne peut pas exclure des erreurs dues à la simple ignorance ou à des fausses rumeurs circulant dans le milieu des creuseurs. Pour tous les sites pour lesquels nous avons reçu suffisamment de données, nous avons ajouté la destination des minerais qui y sont extraits. Chaque fois que cela était possible, nous avons mentionné les noms des négociants ou des comptoirs. S'il était impossible de collecter de telles données, nous avons alors ajouté le nom de la ville (ou du pays en cas d'exportation directe).

Les étiquettes des sites miniers repris sur la carte apparaissent dans deux couleurs différentes. Si le site est 'militarisé', son nom apparaît en rouge, s'il ne l'est pas, son nom est indiqué en vert. Il faut noter qu'il existe différents degrés de militarisation. Nous avons considéré que le site était militarisé partout où un groupe armé tirait un profit matériel d'activités minières. Même s'il existe une nette différence entre une unité de l'armée engagée par une entreprise pour assurer la sécurité d'un site minier et une unité extorquant de l'argent de mineurs sur un autre, nous avons considéré les deux comme militarisés et par conséquent, nous leur avons à tous les deux attribué une étiquette rouge. Nous avons fait de même avec les sites où des soldats peu ou pas payés travaillaient comme mineurs pour s'assurer des moyens de subsistance.

⁸ Qu'ils soient prêts à divulguer cette information, c'est une autre question. Ils craignent souvent de donner n'importe quelle information de peur qu'on les vole.

PARTIE 2 : Pourquoi deux annexes ont-elles été ajoutées et quelles informations contiennent-elles?

Le tableau 'Comptoirs 2008'

Avant d'être exportés, les minerais congolais passent par les mains de divers intermédiaires. Dans sa forme la plus simple, un mineur vend sa production à un négociant qui organise le transport vers un centre commercial important. Le comptoir exporte et vend les produits à des entreprises occidentales ou asiatiques⁹.

La carte *MiMiKi* ne montre qu'une partie du secteur minier, à savoir l'extraction et dans une certaine mesure le transport des minerais. Il n'est pas possible de montrer les comptoirs, le dernier lien dans la chaîne commerciale (avant exportation), de manière ordonnée sur une carte. Les comptoirs sont tous situés dans 3 ou 4 villes importantes.

Toutefois, afin de déterminer si les entreprises occidentales achètent des minerais congolais dont des groupes armés pourraient tirer profit, il faut établir toute la chaîne commerciale. C'est pour cela qu'IPIS a ajouté à la carte *MiMiKi* un tableau spécifique reprenant des données sur les activités des comptoirs en 2008.

Le tableau 'Comptoirs 2008' reprend les comptoirs de Butembo, de Goma et de Bukavu. Même s'il existe un circuit important de comptoirs 'officiels', le tableau ne reprend que les comptoirs officiels (ENCADRE 3)¹⁰. Pour chaque comptoir, les éléments suivants sont mentionnés :

Les lieux où les comptoirs font commerce

Certains comptoirs n'ont des activités que dans une seule ville tandis que d'autres comptoirs en ont dans plusieurs.

Les ressources qu'ils vendent

Le tableau montre non seulement les divers minerais que vend un comptoir mais il spécifie aussi pour chaque minerai la quantité qui a été officiellement vendue à des entreprises internationales en 2008. Les chiffres proviennent de divers rapports de la Division des Mines.

Leurs fournisseurs

Le tableau des comptoirs indique les négociants auprès de qui les comptoirs se fournissent. De manière alternative, les zones où ils s'approvisionnent sont mentionnées. Dans certains cas, les deux données sont mentionnées. Les données proviennent de documents officiels de la Division des Mines complétés par des informations récoltées par les partenaires locaux d'IPIS.

Leurs clients

Cette colonne du tableau indique les acheteurs de minerais congolais en Europe occidentale, en Asie, en Russie et au Canada. Les données proviennent de documents officiels de la *Division des Mines* complétés par des informations des partenaires locaux d'IPIS.

Structure de propriété

Dans la rubrique 'Structure de propriété' (angl. 'Ownership structure'), nous avons ajouté les noms des managers du comptoir ainsi que ceux d'autres associés ou représentants connus. Ces données proviennent de documents officiels de la Division des Mines complétés par des informations récoltées par les partenaires locaux d'IPIS.

A l'instar de la carte *MiMiKi*, le tableau n'est pas complet mais il contient une multitude d'informations pertinentes pouvant être complétées et/ou mises à jour par d'autres éléments.

⁹ En théorie, les négociants et les comptoirs pourraient vendre leurs produits à divers clients mais de manière générale, les négociants ont tendance à travailler exclusivement pour un seul comptoir et les comptoirs à n'approvisionner qu'une seule entreprise.

¹⁰ IPIS estime à l'heure actuelle ne pas disposer de suffisamment de données sur le circuit officieux pour être en mesure de l'ajouter au tableau. Il n'est pas impossible que ces données soient ajoutées au tableau à l'avenir.

ENCADRE 3

Circuit officiel contre circuit officieux

Même si le commerce officiel en particulier de la cassitérite et du coltan se développe de plus en plus ces dernières années dans les deux provinces du Kivu, de nombreux minéraux congolais traversent toujours la frontière sans aucun document officiel¹¹. Le trafic illégal des minéraux se fait majoritairement par camion ou par bateau. L'or en particulier est susceptible de faire l'objet d'exportation illégale.

Les comptoirs officiels peuvent être impliqués dans le trafic illégal des minéraux – un fait confirmé par de nombreuses sources¹² – mais ils ne sont pas les seuls. En dehors du circuit officiel des exportateurs, il existe un circuit officieux de comptoirs non enregistrés. Ces trafiquants achètent des minerais auprès de négociants pour les vendre en Ouganda, au Rwanda, au Burundi et en Tanzanie. Dans le cas de l'or, des hommes d'affaires entrepreneurs vendent même directement aux Etats du Golfe¹³.

Il est difficile d'estimer avec exactitude l'ampleur de la fraude commise dans les deux Kivus. Ces dernières années, des estimations ont été établies dans divers rapports allant de 43% à Goma¹⁴ à 97% à Butembo¹⁵. Toutefois, les données et les statistiques existantes sont au mieux partielles, rendant délicate toute tentative d'estimation. Il est cependant clair que l'exportation illégale n'est pas négligeable. En juin 2009, IPIS a engagé une équipe de chercheurs locaux à Bukavu afin de dresser la liste des trafiquants de minerais qui étaient publiquement connus pour avoir exporté de la cassitérite, du coltan, de la wolframite ou de l'or vers les pays voisins en dehors du 'circuit des comptoirs' (et donc, par définition, en toute illégalité). L'équipe a produit une liste de 17 trafiquants de Bukavu qui occasionnellement ou régulièrement écoulent illégalement des minerais au-delà de la frontière¹⁶. D'autres équipes ont dressé une liste similaire de trafiquants frauduleux à Butembo et à Uvira, où le circuit officiel est pour ainsi dire inexistant.

Parmi les trafiquants illégaux, l'on retrouve quelques-uns des hommes les plus riches des deux provinces¹⁷.

La chaîne de commerce ne s'arrête pas aux comptoirs de Goma et de Bukavu. Pour nous faire une idée complète, il faudrait suivre la trace des minerais congolais jusqu'aux fonderies, aux utilisateurs finaux et aux consommateurs. Cependant, cet exercice dépasse largement la portée de la carte *MiMiKi* et reste un défi à relever dans le cadre de recherches complémentaires.

La carte des concessions

Tout au long de ses recherches, IPIS est tombé à plusieurs reprises sur des sources provenant du Cadastre Minier (CaMi) sur les titres miniers dans les Kivus. Toutefois, une carte mise à jour de la situation actuelle n'était pas disponible. Une telle carte est une pièce centrale du puzzle minier. C'est pourquoi IPIS a combiné des données SIG d'une ancienne carte CaMi (30 janvier 2008) avec une liste récente des titres miniers (31 décembre 2008) et les a fusionnées pour en faire une nouvelle carte.

Par souci de clarté, les titres miniers sont publiés dans une carte à part mais pourraient être aisément ajoutés comme une autre couche à la carte *MiMiKi*.

Il est possible de cliquer sur les zones de concession. Celles-ci montrent les données sur le détenteur du titre minier, le numéro de permis, le type, la période de validité et les minerais pour lesquels il est valable.

Il faut noter que le positionnement des concessions minières par CaMi n'est pas nécessairement précis. Plusieurs permis sont, par exemple, presque totalement situés dans le lac Kivu.

¹¹ Statistiques dans : Division provinciale des mines du Nord-Kivu, *Rapport Annuel 2008*, février 2009, 40 pp. (sans les annexes), indiquent clairement la hausse dans le commerce recensé à partir de Goma depuis 2006.

¹² Entretiens réalisés par IPIS à Butembo et Bukavu en avril-mai 2009 mais aussi diverses publications écrites, par exemple : Johnson D. & Tegera A., *Rules for Sale. Formal and informal cross-border trade in Eastern DRC*, rapport de l'Institut Pole, mai 2007, 122 pp.

¹³ Kabamba P., *Trading on War: Conflict, Trade and Ethnicity in the Democratic Republic of the Congo*, compte rendu de conférence, mai 2009, 34 pp.

¹⁴ Garrett N., Walikale. *Artisanal Cassiterite Mining and Trade in North Kivu. Implications for poverty reduction and security*, rapport du CASM, juin 2008, p. 51.

¹⁵ PACT, *Researching Natural Resources and Trade Flows in the Great Lakes Region*, juin 2007, p. 36.

¹⁶ Rapport de recherche rédigé par un partenaire local, juin 2009.

¹⁷ Entretiens réalisés par IPIS à Butembo et Bukavu en avril-mai 2009.

PARTIE 3 : Quelques découvertes remarquables

La carte *MiMiKi* et le tableau des comptoirs dévoilent un nombre de tendances remarquables. Ci-dessous, IPIS a mis en lumière quelques-unes des plus importantes.

Des découvertes étonnantes sur les mines

Profit direct par des groupes armés

Cela ne surprendra personne de savoir que tous les groupes armés tirent profit directement des activités minières dans les deux provinces du Kivu. Des groupes armés sont stationnés dans un peu plus de 50% des sites sur la carte *MiMiKi* et perçoivent des revenus (complémentaires) grâce à leur déploiement. Même les FARDC dans certaines zones ne se privent pas d'intervenir dans des activités minières et de nombreux abus existent. Les unités de l'ancien CNDP sont clairement promptes à taxer des activités minières mais elles ne sont les seules. Des abus des FARDC, commis par des unités préexistantes, ont lieu dans divers sites miniers sur le territoire de Walungu.

Les différents degrés de l'implication des FDLR dans le trafic de minerais

Les FDLR sont particulièrement actives dans le business des mines d'or. Elles contrôlent peu de mines de cassitérite/coltan/wolframite comparées aux régions dans lesquelles ils ont un intérêt dans le secteur aurifère. Les informations sur le niveau d'implication des FDLR sont incomplètes mais il est clair qu'il existe de grandes différences. Certaines unités des FDLR semblent forcer les gens à travailler pour elles (ex. plusieurs sites sur le territoire de Walikale), d'autres ne semblent pas importuner la population locale et ne sont impliquées que dans le commerce des minerais (ex. le territoire de Fizi).

Les sites qui ne sont pas sous le contrôle physique d'un groupe armé peuvent tout de même représenter une source de financement du conflit

Un exemple marquant d'une zone minière importante qui n'est pas sous contrôle militaire direct mais qui génère des revenus pour un groupe armé, ce sont les mines d'or de Misisi dans le sud du territoire de Fizi. En cliquant sur Misisi sur la carte *MiMiKi*, on voit que le site n'est pas sous le contrôle de la milice des FDLR. Les FDLR fréquentent la ville mais n'interviennent pas dans les activités minières en cours. Or, elles fournissent la ville en marchandises et en nourriture, en les échangeant contre de l'or qu'ils revendent en Tanzanie¹⁸.

En dehors du contrôle physique et du commerce, il existe une troisième manière de tirer profit de l'économie minière : la taxation hors du site. Plusieurs sources indiquent par exemple que les anciens soldats du CNDP continuent de contrôler les principaux axes routiers vers Goma en taxant tous les transports qui passent.¹⁹ Les routes de transports et les barrages ne sont pas encore repris sur la carte *MiMiKi* mais ils pourraient y être aisément ajoutés.

L'importance du secteur de l'or

Les ressources (de conflit) les mieux connues provenant de l'est de la RDC sont le coltan et la cassitérite. Officiellement, le secteur de l'or est quasiment inexistant dans les Kivus. De toutes les grandes villes commerciales, seul Bukavu compte deux comptoirs reconnus qui peuvent exporter de l'or. Pourtant leurs exportations mentionnées dans les statistiques officielles sont négligeables²⁰. Toutefois, la carte *MiMiKi* indique que d'importantes activités minières aurifères ont lieu. En nous basant sur les données de la carte *MiMiKi*, nous apprenons que plus de 20 000 personnes travaillent dans les mines d'or reprises sur la carte²¹. Par ailleurs, les régions comprenant des activités minières aurifères comptent de nombreuses zones sous le contrôle de groupes armés.

Un intérêt croissant de la part du CNDP pour l'industrie minière

Dans son rapport *Cartographie des motivations derrière les conflits : le cas de l'Est de la RDC* de mars 2008, IPIS conclut que le CNDP : « ... ne tire que des profits limités des activités minières. Le territoire sous contrôle du CNDP ne con-

¹⁸ Entretiens réalisés par IPIS à Uvira en mai 2009.

¹⁹ Entretiens réalisés par IPIS à Goma en avril-mai 2009.

²⁰ Selon les statistiques de la Division des Mines du Sud-Kivu reprises dans le tableau des comptoirs, les deux comptoirs officiels (Namukaya et Cotracom) ont à eux deux exporté moins de 65 kg en 2008. Comparé aux activités minières aurifères reprises sur la carte *MiMiKi*, ce chiffre est ridiculement faible.

²¹ Ces chiffres constituent une grave sous-estimation car ils n'incluent pas les mineurs travaillant dans les sites qui figurent sur la carte *MiMiKi* mais pour lesquels on ne dispose pas d'estimations quant au nombre de mineurs. Par ailleurs, ils ne comprennent pas les mineurs travaillant sur les sites qui ne figurent pas sur la carte *MiMiKi*, en particulier les mineurs extrayant l'or dans les provinces avoisinantes qui exportent leurs produits au travers des deux provinces du Kivu.

tient que peu de sites miniers importants. »²². Cependant, depuis l'intégration de celui-ci dans les FARDC, l'accès des (anciens) CNDP aux mines a nettement augmenté. Des unités dirigées par des (anciens) commandants du CNDP sont par exemple déployées sur le site stratégique de Bisie et plusieurs autres mines à Walikale, y compris des mines d'or de taille moyenne. La carte *MiMiKi* montre que les (anciens) soldats du CNDP ont mis sur pied un système de taxation dans les centres miniers qu'ils contrôlent²³.

L'importance d'Idjwi

Il est intéressant de noter qu'en se basant sur le nombre de travailleurs observés par nos équipes de chercheurs, Idjwi emploie au moins autant de mineurs que Bisie. Par conséquent, la production de minerais ne devrait pas être tellement différente. Cela ne se reflète pas dans les statistiques d'exportation de la Division des Mines indiquant qu'une importante partie des minerais d'Idjwi pourrait bien être exportée illégalement hors de la RDC. Nous devons ajouter cependant qu'à Idjwi, le problème des sites miniers militarisés ne semble pas se poser.

Mini-mines

Plus de 50 des mines figurant sur la carte comptent moins de 50 travailleurs en poste. En tenant compte du fait que de tels sites sont moins connus et qu'ils n'étaient pas prioritaires sur la liste de nos équipes de chercheurs, ce nombre est probablement beaucoup plus élevé dans la réalité. Individuellement, de telles mines sont sans importance et n'ont quasiment aucun impact sur le commerce. Toutefois, prises dans leur ensemble, elles constituent un facteur non négligeable (de manière simpliste, on peut considérer que 100 sites de 25 travailleurs font un Bisie).

Crise

L'impact de la crise sur le secteur minier n'est pas visible sur la carte *MiMiKi* car nous n'y avons pas repris les données correspondantes. Nos équipes de chercheurs ont visité plusieurs sites qui avaient été récemment abandonnés car en raison de la crise économique mondiale – et de son impact sur les marchés de minerais –, l'exploitation des sites n'est plus rentable. Comme les sites non productifs n'ont pas d'influence sur le commerce actuel, nous avons décidé de ne pas les reprendre sur la carte, préférant ne pas surcharger celle-ci avec des informations de moindre pertinence. Les sites miniers concernés contiennent principalement des dépôts de wolframite et de cassitérite.

Des découvertes frappantes sur les centres de commerce

La plupart des activités de commerce de minerais à Butembo restent dans l'ombre

Butembo est une ville bouillonnante, bondée de marchands et donnant l'impression d'être en constante expansion. Elle est connue comme un centre de commerce très important pour l'importation de biens de consommation et de produits de luxe. Butembo est également un centre de commerce de minerais clé, en particulier pour l'or. Cependant, cela n'apparaît dans les statistiques officielles. Le tableau 'Comptoirs' indique seulement trois comptoirs officiels à Butembo dont aucun ne fait commerce de l'or. Notre carte montre clairement que plusieurs mines d'or sont situées dans les environs de Butembo. Par ailleurs, au-delà de la carte, les minerais provenant d'importants sites miniers d'or (et de cassitérite) dans la Province Orientale voisine sont acheminés à Butembo pour exportation²⁴. Dans le territoire de Lubero, les FDLR ont des intérêts importants dans le secteur de l'or. Dans l'Ituri voisin, l'implication de milices maï-maï dans l'extraction d'or n'est pas à exclure. D'importants sites de cassitérite seraient sous le contrôle des Maï-Maï Simba dans le territoire de Bafwasende (Province Orientale).

Les capitales commerciales des deux provinces du Kivu sont en partie approvisionnées en minerais par d'autres provinces. La contribution des minerais provenant d'autres provinces aux exportations totales des principales villes commerciales du Kivu est considérable. Le tableau indique clairement que la plupart des comptoirs de Bukavu achètent des minerais du nord du Katanga (et dans une moindre mesure du Maniema). Pour ce qui concerne Goma, IPIS n'a pas pu collecter des données sur les comptoirs individuels. Toutefois, des statistiques de la Division des Mines du Nord-Kivu indiquent qu'à Goma, la situation est similaire. Dans le cas de la wolframite, plus de 90% des quantités exportées officiellement proviennent du Maniema²⁵.

Dans divers rapports antérieurs, IPIS a illustré les problèmes sur les sites miniers militarisés dans le nord du Katanga²⁶.

²² IPIS, *Cartographie des motivations derrière les conflits : le cas de l'Est de la RDC*, mars 2008, p. 25.

²³ Ils recourent probablement à ce système de taxation dans un plus grand nombre de sites que ceux indiqués sur la carte. Dans le territoire de Kalehe par exemple, l'ancien CNDP ne s'est installé que récemment après que les FDLR en furent chassés à la suite de l'offensive Kimya II, et la situation reste volatile. Nous n'avons repris dans les sites militarisés que ceux pour lesquels la taxation illégale était (déjà) évidente.

²⁴ Entretiens réalisés par IPIS à Butembo en avril 2009.

²⁵ Division provinciale des mines du Nord-Kivu, *Rapport Annuel 2008*, février 2009, p. 30.

²⁶ Ces rapports peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : http://www.ipisresearch.be/mapping_katanga.php et <http://www.ipisresearch.be/updates-katanga.php>

PARTIE 4 : Usages possibles de la carte en vue d'une régulation du secteur minier

Bien que la plupart des analyses récentes sur la question indiquent que la richesse relative de la région en minerais n'est pas la cause principale du conflit armé dans les Kivus, son rôle dans le financement des groupes armés est indiscutable. En raison de cette situation, les entreprises occidentales achetant des minerais provenant de la région des Grands Lacs sont dans le collimateur d'ONG internationales qui leur demandent d'appliquer un système de *due diligence* (ENCADRE 4). Un tel système requiert des critères clairs faisant l'objet d'un consensus de la part de tous les acteurs et une base de données centrale où les informations pertinentes portant sur tous les sites miniers soient tenues à jour. En tenant compte de l'état actuel du secteur minier dans les Kivus, notamment sa dispersion géographique et son organisation désordonnée, une carte numérique est sans doute le moyen le plus simple et le plus clair de gérer une telle base de données. La carte permet de :

- relier les informations sur les mines aux informations sur les négociants et les comptoirs qui s'approvisionnent sur le site²⁷.
- Relier les informations sur les mines à la présence/bavures/profits des groupes armés.
- Relier la localisation des centres de production aux localisations des marchés et des routes de transport.
- De garder une trace des mouvements possibles des activités des négociants et des comptoirs.
- De définir les zones où des problèmes similaires se posent.
- De visualiser tous les éléments mentionnés plus haut.

En dehors de son rôle en tant que mécanisme de contrôle, la carte pourrait également servir comme outil pour la planification d'une politique. Elle peut servir à déterminer où une intervention est nécessaire. Par exemple, en repensant le déploiement des agents miniers ou l'ouverture/fermeture de marchés. Par ailleurs, elle permet aussi d'estimer les conséquences possibles des mesures planifiées. Par exemple, elle peut aider à prédire les migrations possibles des creuseurs²⁸.

ENCADRE 4

Les incitations récentes à la *due diligence*

Depuis de nombreuses années, l'inquiétude des opinions publiques occidentales sur la prédation par des groupes armés en RDC sommeille. Il y a bien eu plusieurs périodes d'attention accrue mais peu de mesures ont été prises pour aborder la question.

Toutefois, depuis le rapport de décembre 2008 du Groupe d'experts de l'ONU, la question est devenue une question politique de grande importance²⁹. Dans des campagnes récentes, des ONG telles que Global Witness³⁰ et Enough³¹ poussent des entreprises occidentales qui utilisent des minerais congolais à exercer la *due diligence* dans leur chaîne d'approvisionnement. En RDC, le contrôle du secteur minier est un des points centraux du plan 'STAREC'; en Europe diverses initiatives politiques sont prises et également les Etats-Unis semblent tout à coup s'intéresser à la question³². Même l'industrie de l'étain a réagi en lançant une "approche échelonnée et constructive vers une amélioration de la *due diligence*, de la gouvernance et de la traçabilité"³³.

La carte *MiMiKi* ne peut être un outil valable que si elle est régulièrement mise à jour. Une mise à jour nécessite des informations régulières sur le déploiement des groupes armés, la situation des droits humains dans les sites miniers, les changements dans les activités minières sur les sites et les acheteurs qui les fréquentent. Si un système de mises à jour était mis sur pied, le gouvernement de la RDC et la MONUC devraient fournir des informations sur le premier aspect. Sur le second aspect, l'apport d'une société civile congolaise renforcée (si possible avec l'assistance temporaire

²⁷ Il est par exemple possible de relier les informations sur le tableau des comptoirs aux informations reprises dans la carte *MiMiKi*. Cela fournirait des informations complémentaires sur les lieux où les comptoirs achètent leurs minerais et sur les négociants qui travaillent pour eux. Dans la version actuelle de la carte, nous n'avons pas relié les deux sources d'information car nous voulions montrer la différence entre la perspective du terrain (creuseurs : carte *MiMiKi*) et la perspective des centres d'exportation (agents miniers : tableau sur les comptoirs).

²⁸ Comme décrit plus haut, la carte *MiMiKi* reprend des estimations portant sur le nombre de travailleurs de chaque site minier.

²⁹ Conseil de Sécurité de l'ONU, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo en application de la résolution 1807 du Conseil de sécurité*, 12 décembre 2008, 132 pp.

³⁰ http://www.globalwitness.org/fwag/index_fr.html

³¹ <http://www.raisehopeforcongo.org/special-page/conflict-minerals>

³² En avril 2009, les sénateurs américains Brownback, Durbin et Feingold ont déposé la proposition de loi 'Congo Conflict Minerals Act'. D'après cette loi, les entreprises enregistrées aux Etats-Unis utilisant du coltan, de la cassitérite ou de la wolframite en provenance de la RDC devraient divulguer chaque année les noms des mines d'origine.

³³ http://www.itri.co.uk/pooled/articles/BF_NEWSART/view.asp?Q=BF_NEWSART_313589

de la MONUC) est requis. Les informations portant sur les deux derniers aspects devraient provenir du secteur et des agents de l'État congolais.

La carte actuelle a été réalisée sans la contribution du secteur minier. Des données ont été fournies par (certains) services de l'état congolais compétents, des experts locaux, des experts internationaux et de la société civile congolaise. Il est essentiel d'obtenir la participation du reste de l'administration congolaise, du secteur et de la MONUC afin de compléter la carte et de réaliser des mises à jour régulières.

Annexe 1 : Liste des abréviations

CaMi	Cadastre Minier
CASM	<i>Communities and Small-scale Mining</i>
CNDP	Congrès National pour la Défense du Peuple
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FRF	Forces Républicaines Fédéralistes
GPS	<i>Global Positioning System</i>
IPIS	<i>International Peace Information Service</i>
ITRI	<i>International Tin Research Institute</i> (anciennement)
MONUC	Mission des Nations Unies en RD Congo
MRAC	Musée Royal de l'Afrique Centrale (Tervuren, Belgique)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARECO	Coalition de Patriotes Résistants Congolais
PDG	Président-Directeur Général
PE	Permis d'exploitation
PR	Permis de recherche
RDC	République Démocratique du Congo
RGC	Référentiel Géographique Commun (www.rgc.cd)
SIG	Système d'Information Géographique
STAREC	Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortants des conflits armés
sv	<i>support village</i> (village de support)

Annexe 2 : Comment utiliser les cartes interactives *MiMiKi* et *Concessions*

NB : Les informations que l'on trouve sur ces cartes internet (tableaux, légendes, ...) sont en anglais.

- Vous pouvez changer le niveau de détail des cartes en zoomant. Les cartes sont disponibles en trois échelles différentes : 1:3 500 000 (vue initiale), 1:1 000 000 et 1:100 000. Pour zoomer, glissez le bouton dans le coin inférieur gauche vers le signe plus ou faites rouler la roulette de la souris. Pour des raisons de clarté, certains éléments de la carte, tels que le nom des zones minières, disparaissent de l'écran quand on visionne la carte à l'échelle maximale mais réapparaissent généralement quand on zoome. Il faut noter que chaque symbole de minerai représente un site minier différent sur lequel on peut cliquer pour voir toutes les informations pertinentes. En raison de la proximité de certains sites, tous les noms ne figurent pas sur la carte, y compris à l'échelle la plus petite. Dans un cas, celui de Bibatama (dans le territoire de Masisi), les symboles de plusieurs sites se chevauchent, y compris à l'échelle la plus petite, empêchant le lecteur d'obtenir des informations sur chacun d'entre eux en cliquant sur leurs symboles respectifs. Pour résoudre ce problème, il suffit de cliquer sur le bouton « Listes » sur l'écran en bas et de sélectionner dans la liste le site spécifique qui vous intéresse : Bibatama – Rive Gauche ou Rive Droite, Bibatama – Bisunzu, carré 'Bayos' ou carré 'Baraharara'.
- Vous pouvez facilement naviguer dans la carte en la déplaçant avec le pointeur de la souris. En double-cliquant sur une position, celle-ci apparaît au centre de la carte.
- Les cartes présentent une fonction de recherche géographique et thématique avancée qui localise des séries de lettres.
- En cliquant sur le bouton « Carte de localisation », une petite carte générale apparaît dans une nouvelle fenêtre dans le coin supérieur gauche de l'écran.
- Chaque carte est pourvue d'une légende.
- Vous pouvez également effectuer une recherche thématique en cliquant sur le bouton « Listes ». En cliquant sur un élément de la liste, cet élément apparaît automatiquement dans la carte avec un zoom. Un tableau apparaît simultanément affichant les informations sur l'élément de la carte.
- Vous pouvez rechercher les mêmes informations sur les éléments de la carte en cliquant sur l'élément directement sur la carte (le curseur de la souris doit d'abord prendre la forme d'une main).